

## Paroisse du carmausin : les comptes 2015

RECETTES		DEPENSES	
Livres - vente publications	521,40	Frais de culte, cierges	4 294,23
Don journal et annonceurs	3 213,96	Journal « Le Courrier »	10 034,34
Repas paroissial	788,00	Repas paroissial, goûters, apéritifs	2 684,90
Participation des familles caté	1 208,50	Librairie, abonnements, formations	4 595,81
Vente pour aide jeunes JMJ	1 515,40	Divers (outillage, entretien,...)	3 225,69
		Fournitures bureau	2 284,98
Part denier paroisse	16 893,83	Timbres, internet, téléphone	5 211,55
Quêtes du dimanche	22 497,89	EDF GAZ EAU (églises et presbytères)	22 112,69
Offrandes baptêmes, mariages, sépultures	38 796,53	Assurances ; taxes, impôts, frais bancaires	8 405,89
Troncs	8 592,24	Remboursements, Déplacements ; maintenance	7 963,29
Prêt églises, travaux de secrétariat	934,00	Entretien immobilier/mobilier	3 160,54
Souscription- dons pour Tanus	500,00	Salaires et charges sociales	21 216,17
Dons exceptionnels	18 264,94	Travaux Eglise Tanus	21 976,40
		AMORTISSEMENTS GROS TRAVAUX	23 550,56
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>113 726,69</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>140 717,04</b>

Il m'a paru important de communiquer les comptes paroissiaux de l'année 2015 afin que tous les paroissiens aient connaissance de la gestion des dons et offrandes faits pour la vie de l'Eglise.

### Je me permets de souligner quelques points :

- Les amortissements des travaux correspondent aux chantiers et investissements réalisés ces dernières années qui doivent être répartis sur plusieurs années : (Presbytère de Ste Cécile : 921€ ; Presbytère de St Privat : 11855 € ; Bois Redon : 9500 € et Mirandol : 1275 €)
- Les frais engagés par la commune de Tanus pour la restauration de l'église sont importants et la part à la charge de la paroisse est une charge très lourde en 2015, sachant que la souscription proposée aux paroissiens n'a apporté que 500 € en 2015 et 2900 € en 2014.
- Des dons exceptionnels cette année (plus de 18 000 €) ont permis de réduire considérablement le déficit qui était plus important encore ces dernières années.
- Les dons au Denier de l'Eglise (1/4 des montants sont reversés à la paroisse) d'un montant total de 67 600 € sont en baisse constante : le nombre de donateurs a diminué de 14 % en deux ans.

Une gestion plus rigoureuse nous permettra de réduire encore certains postes de dépenses.

**Je veux exprimer ma reconnaissance et un vrai merci à ceux qui permettent à l'Eglise d'assurer sa mission en lui offrant les moyens matériels de ses ambitions au service de l'Évangile.**

Je lance un appel à tous les paroissiens du parvis, ceux qui ne viennent pas à la messe régulièrement, ceux qui n'ont pas conscience que, même pour l'Eglise, l'argent ne tombe pas du ciel, afin qu'ils soutiennent l'effort missionnaire de l'Eglise. Chaque don, même le plus petit, est un geste qui a du poids !

### Comment soutenir votre paroisse ?

- Un don au denier : <http://catholique-tarn.cef.fr>
- Un don pour la paroisse : adressé à : Paroisse de Carmaux – 1 rue Courbet – 81400 CARMAUX (chèque à l'ordre de : Association Diocésaine d'Albi)
- Un legs ou une donation. Renseignez-vous à l'archevêché à Albi : 05.63.48.18.28 !
- Votre offrande hebdomadaire à la quête.

Xavier Cormary, votre curé  
Le Conseil économique de la paroisse